

Résultats d'une enquête sur la vermifugation des poules pondeuses

Un délai d'attente pour les œufs bio après la vermifugation?

Qu'impliquerait l'introduction d'un délai d'attente pour les œufs bio après la vermifugation? Comment les aviculteurs font-ils face à l'infestation des poules pondeuses par les vers actuellement? Et qu'en pensent les experts suisses? L'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) s'est penché sur ces questions dans le cadre d'une enquête dont voici les principaux résultats.

FiBL. Après la vermifugation des poules pondeuses, les œufs peuvent présenter des résidus de fenbendazole ou de flubendazole. Bien que ceux-ci soient généralement inférieurs aux valeurs limites légales, ils ne correspondent pas à l'image des produits biologiques. C'est pourquoi le nouveau règlement bio de l'UE prévoit l'introduction d'un délai d'attente de deux jours pour les œufs biologiques après la vermifugation (jusqu'ici non obligatoire). On s'attend à ce que ces directives plus strictes relatives à l'aviculture biologique soient également adoptées en Suisse.

Quelles seraient donc les conséquences si les œufs biologiques ne pouvaient plus être vendus sous l'appellation «bio» pendant quelques jours durant et après la vermifugation? N'aurait-on alors plus recours aux vermifuges? Ou utiliserait-on des alternatives à base de plantes? Quelles mesures les éleveuses et éleveurs prennent-ils jusqu'à présent pour venir

à bout du problème des vers? Ces questions et d'autres encore ont été explorées par le FiBL dans un sondage écrit réalisé auprès de producteurs d'œufs de Hosberg AG (180 exploitations bio) et de EiAG (100 exploitations bio et plein air) en avril 2020. Le taux de réponse était de 44%.

En outre, des interviews téléphoniques ont été menées avec un total de 15 experts (deux vétérinaires issues de la pratique et de la recherche, deux aviculteurs, cinq conseillers-ères avicoles, deux négociants d'œufs ainsi que quatre fabricants d'aliments pour animaux).

Structure des exploitations et type de détention

Sur un total de 122 exploitations ayant répondu au sondage, environ 70% élèvent leurs poules pondeuses en bio et environ 30% en plein air. Les exploitations ont en moyenne 1,4 poulailler comprenant chacun 2581 poules; une exploitation utilise

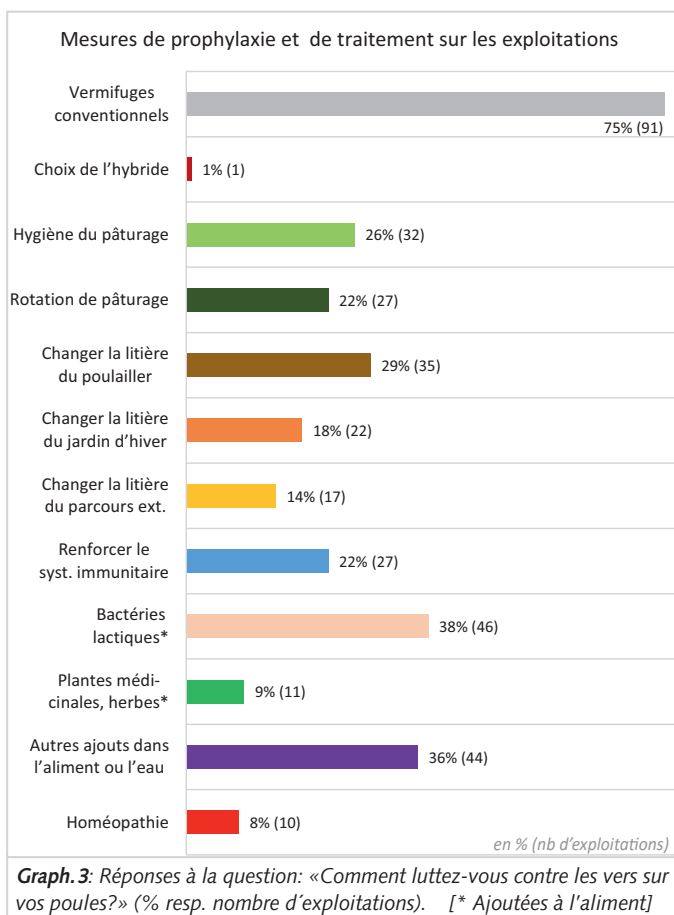
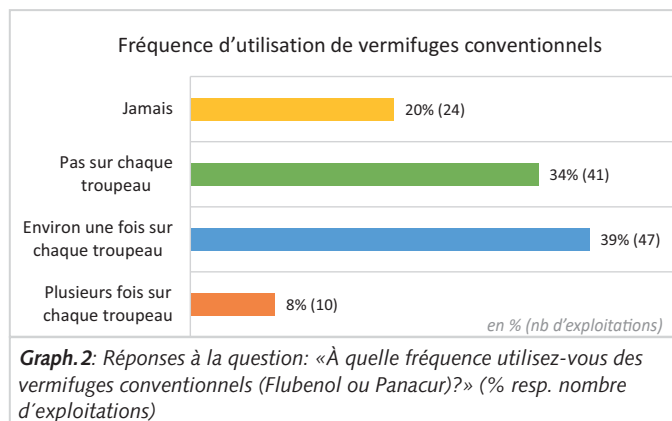
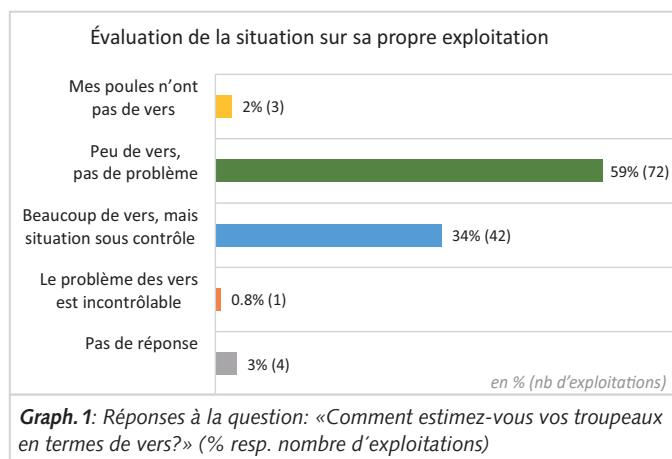
des poulaillers mobiles. 49% des exploitations détiennent des pondeuses hybrides blanches, 22% des brunes, 26% des troupeaux mixtes et 2% des poules à deux fins «Lohmann Dual». Seulement 6% des exploitations ne disposent pas d'un parcours extérieur non couvert.

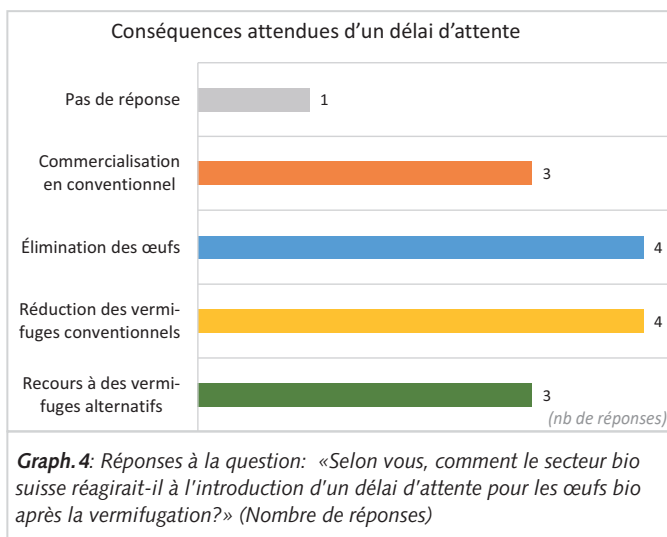
Les différents types de matériel utilisés dans le parcours extérieur sont les suivants:

- plaquettes de bois 57% (66 exploitations),
- gravier fin 24% (28 exploitations),
- galets 11% (12 exploitations),
- terre 1% (1 exploitation),
- autres 7% (8 exploitations).

Lutte contre les vers

59% des éleveurs-euses ont déclaré que leurs poules n'avaient que peu de vers et que ceux-ci ne posaient pas de problème; 34% ont indiqué que leurs poules avaient beaucoup de vers, mais que la situation était sous contrôle (voir graphique 1).





20% des exploitations ont déclaré qu'elles n'utilisaient jamais de vermifuges chimiques (Flubenol ou Panacur); les 80% restants en utilisent régulièrement (voir graphique 2).

Le graphique 3 montre les différentes mesures de prophylaxie et de traitement appliquées par les exploitations contre les verminoses; 75% des exploitations ont indiqué qu'elles utilisaient des vermifuges conventionnels pour lutter contre les vers.

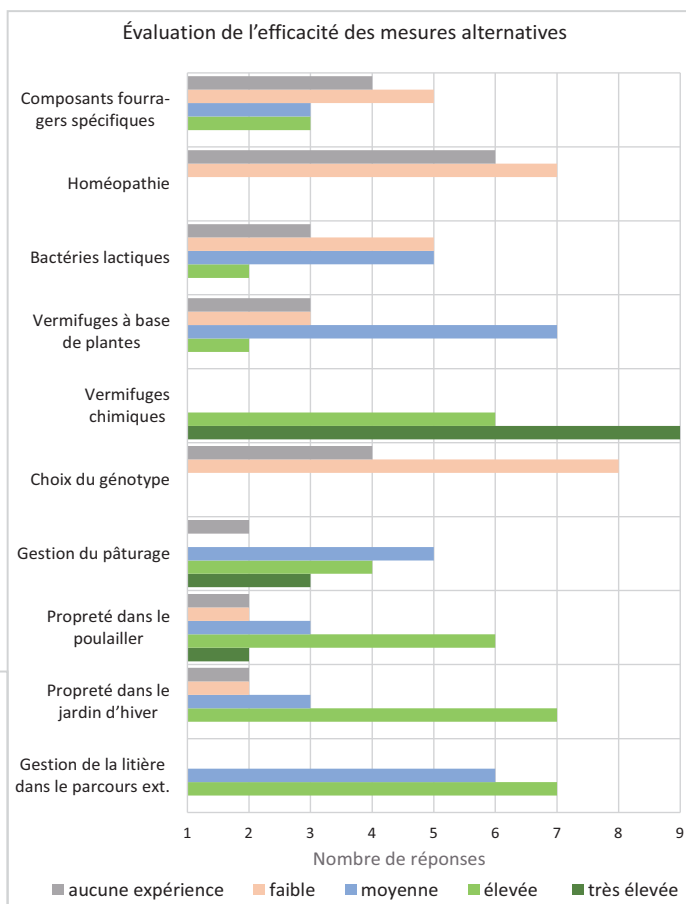
En ce qui concerne les recommandations personnelles, les indications suivantes ont été fournies (nombre de fois où la recommandation a été mentionnée entre parenthèses):

- Nettoyer soigneusement le poulailler 4 à 5 jours après la vermifugation (10 fois).
- Changer la litière 2 à 3 fois par troupeau (8 fois).
- Changer la litière du parcours extérieur 1 à 2 fois par an (9 fois).
- Veiller à ce que le pâturage soit sec (p. ex. assèchement des flaques et pâture uniquement par temps sec; 9 fois).
- Acidifier régulièrement l'eau de boisson (p. ex. tous les 15 jours ou au début de la ponte; 8 fois).
- Examiner régulièrement les fientes pour détecter la présence éventuelle d'œufs de vers et baser la vermifugation sur les résultats (17 fois). (Cela est obligatoire pour les exploitations bio et a probablement été considéré comme une mesure «normale» par beaucoup d'aviculteurs.)

Avis d'experts concernant la problématique des vers et de la vermifugation

Selon les trois quarts des expert-es interviewé-es, la pertinence du problème des parasites gastro-intestinaux chez les

Graph. 5: → Réponses à la question: «Comment évaluez-vous l'efficacité des mesures suivantes visant à réduire la pression parasitaire?» (Nombre de réponses)



poules pondeuses est importante ou très importante. Ils estiment, en moyenne, que 83% des exploitations plein air biologiques, 85% des exploitations plein air conventionnelles et 27% des élevages au sol soient infestés par des parasites gastro-intestinaux et que 67% des exploitations bio et 75% des exploitations conventionnelles utilisent des vermifuges sur leurs troupeaux infestés (1,5 fois sur les troupeaux bio, 1,6 fois sur les troupeaux conventionnels en plein air et 2 fois sur les poules élevées au sol).

80% des expert-es interviewé-es s'attendent à ce que les directives plus strictes de l'UE relatives aux délais d'attente pour les œufs bio soient également adoptées par la Suisse. Cependant, 60% n'approuvent pas cette mesure, respectivement 20% l'approuvent ou hésitent encore. Quant à la réaction du secteur suisse des œufs bio face à l'introduction d'un délai d'attente, les réponses des expert-es divergent (voir graphique 4).

Avis d'experts concernant la prophylaxie et le traitement

Selon les expert-es, le traitement conventionnel avec des vermifuges chimiques représente la mesure la plus

efficace. La gestion de la litière dans le parcours extérieur ainsi que la propreté dans le poulailler et le jardin d'hiver ont également été jugées favorablement. Les personnes interviewées se sont montrées moins optimistes concernant les vermifuges à base de plantes, l'homéopathie et les bactéries lactiques (voir graphique 5). Certaines des substances alternatives mentionnées ont cependant été jugées comme prometteuses (p. ex. plantes riches en tanins, origan, ail ou ensilage). Concernant les mesures de gestion, les expert-es ont recommandé l'examen régulier des fientes et la gestion du pâturage (5 fois mentionnées, respectivement), le changement fréquent de la litière (3) ainsi qu'une bonne santé des poulettes (3).

Résumé

Les éleveurs-euses et les expert-es sont pleinement conscient-es du problème des vers et de la vermifugation chez les poules bio et les poules en plein air, et saluent la recherche d'alternatives. Heureusement, de nombreuses exploitations prennent déjà des mesures préventives permettant dès à présent de réduire le recours aux vermifuges. Cependant, pour bon nombre de ces mesures, on ne sait pas encore >>

avec certitude si et dans quelle mesure elles peuvent contenir les verminoses de façon préventive ou thérapeutique. C'est pourquoi, dans le cadre du présent projet, le FiBL examine l'efficacité d'extraits de plantes, de compléments alimentaires et de mesures de gestion dans des tests en laboratoire, en petits groupes d'essai ainsi que dans les exploitations agricoles.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce sondage et mis leurs connaissances et leurs expériences à notre disposition. Nos remerciements s'adressent également à la Fédération des coopératives Migros, à EiAG, à Hosberg AG et à BioSuisse, qui apportent un soutien financier au projet.

*Version légèrement abrégée d'un
article de Hannah Ayrle et
de Veronika Maurer (FiBL) ■*